

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MINGANIE**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité du territoire non organisé (TNO) du Lac Jérôme

Adoption du budget 2023 et 2024

TNO du Lac Jérôme :

Le TNO du lac Jérôme est une municipalité sous la juridiction de la MRC de Minganie. Il comprend toute l'étendue de terre au nord des 7 municipalités riveraines de la MRC de Minganie, dont les limites apparaissent sur la carte ci-bas.

Le rôle triennal d'évaluation foncière 2023-2024-2025 de la municipalité du TNO du Lac Jérôme a été déposé. Le rôle d'évaluation foncière indique une valeur pour les 190 immeubles localisés sur le TNO qui sont des terrains et chalets de villégiatures, des pourvoiries, ainsi que des bâtiments (entrepôts, garages, dortoirs, hôtel) appartenant à Hydro-Québec. Ce rôle d'évaluation foncière servira de base de taxation pour la MRC.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, greffière-trésorière adjointe :

QUE lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 22 novembre 2023 à 16h à la Préfecture de la MRC de Minganie située au 1303, rue de la Digue à Havre-Saint-Pierre, le budget du TNO du Lac Jérôme pour les exercices financiers 2023 et 2024 sera adopté et les règlements établissant les taux de taxation seront présentés.



Donné à Havre-Saint-Pierre, ce 13^e jour de novembre de l'an deux mille vingt-trois.

**Fanie Boudreau,
greffière-trésorière adjointe**